



LE MOT DU MAIRE

Enseigner, Eduquer ?

Septembre, ce mois qui, comme chaque année, marque une nouvelle étape importante pour toute la jeunesse. Attendue pour certains, source d'inquiétudes, voire craint pour d'autres : la rentrée scolaire : "scolaire" du latin "Schola" qui veut dire école.

"L'Ecole" est le lieu où l'on reçoit un enseignement. Son objectif : Transmettre un ensemble de savoirs : les savoirs, les savoir-être, les savoir-faire. Elle conduit à l'épanouissement de l'élève.

Enseigner, LA mission du maître, de l'instit, du professeur. Par son talent de pédagogue, il suscitera l'envie de savoir et, s'appuyant sur ce désir d'apprendre, transmettra les connaissances.

Eduquer, l'éducation, du latin "educare" est définie comme étant la formation globale d'une personne. Sachant que tout ce qui relève des sciences, des techniques, s'inscrit dans les savoirs, les savoir-faire, à qui incombe la responsabilité, le devoir, d'éduquer, l'enfant vers les autres valeurs, vers le savoir être ?

Enseigner, éduquer : Deux missions fondamentales complémentaires et inséparables, dans la construction du jeune vers sa condition future : devenir un adulte responsable. Réussir ces missions exige un "contrat moral" entre : les enseignants, les parents, nous tous sur l'objectif à atteindre et les moyens mis en œuvre avec : indispensable, la complicité, la solidarité entre tous les acteurs.

Fruits de l'enseignement et de l'éducation, tous ces acquis participent à l'épanouissement du potentiel intellectuel, à la construction d'un esprit solide, sain, équilibré. Devenu adulte, confronté aux difficultés, il saura :

- Privilégier la raison à l'émotion.
- Prendre le temps de rechercher le vrai du faux.
- Déjouer les manipulations qui n'ont qu'un objectif : servir les seuls intérêts de ceux qui s'en sont fait leur mode de communication.
- Prendre le temps nécessaire à la réflexion pour arriver à la meilleure décision possible.
- Apprécier la saveur des "fruits de l'effort".

Jean LEFEVRE

U N E T E V E T E T E



L'été 2011 aura été synonyme d'une grande activité pour nos vététistes de l'USG VTT. Que l'on en juge : participation au championnat de France du 15 au 17 juillet à Méribel, organisation d'une compétition de "short track" à Giromagny le 22 juillet, championnat de cyclisme du 1^{er} au 5 août à Serre Chevalier et encore à venir l'organisation du combine des Hauts Prés le 17 septembre à Lepuix-Gy, sans oublier, cerise sur le gâteau, un nouveau champion d'Europe avec l'équipe de France en la personne de Fabien CANAL dans l'épreuve de relais.

Ainsi ils étaient 9 représentants (Jonathan Altemeyer, Fabien Bragagia, Lucille Brurillard, Fabien Canal, Lucas Garbellotto, Alrick Martin, Germain Prax, Guillaume Prevot, Thomas) de l'USG VTT à participer au championnat de France : Ils en reviennent avec une médaille d'argent dans l'épreuve de relais au sein de l'équipe régionale Franco-comtoise, un champion de France, Fabien CANAL, dans la catégorie « espoir » et de nombreuses places d'honneur.

A peine quelques jours plus tard à Giromagny, le club offrait au public un show audacieux et novateur en plein centre ville 30 vététistes parmi lesquels Fabien Canal avec son superbe maillot de Champion de France espoir et Alrick Martin, tous deux membres de l'équipe de France et spécialistes en la matière. Au menu, 2 épreuves : le short-track et la course à l'américaine; 2 nouvelles disciplines apparues en France depuis

peu, qui se déroulent en ville sur un circuit court agrémenté de passages techniques (marches, escaliers, passerelles ...), ce qui donne aux épreuves un coté spectaculaire et tonique. Au short-track Fabien Canal, éliminé par une chute, a laissé Alrick Martin et Titouan Perrin-Ganier (La Bresse) se disputer la victoire qui revenait finalement au vosgien. Quant à la course à l'américaine, Fabien Canal a dominé l'épreuve en s'imposant devant son camarade Alrick Martin. En préparation depuis le printemps avec une collaboration active entre la municipalité et l'US Giromagny-VTT, cette manifestation a amené une animation estivale à Giromagny et fait découvrir les talents et la dextérité des jeunes ainsi que les performances qu'ils réalisent lors des compétitions régionales et nationales. "Pour cette 1^{ère} édition, nous partions un peu dans l'inconnu, mais vu son succès, nul doute que l'épreuve sera renouvelée ces prochaines années" nous a confié le président Daniel Martin.

Dès le début août le club, avec 4 représentants (Emile Canal et Benjamin Hosatte en minime, Alexandre Beauflis et Nicolas Hosatte en benjamin) sur les 18 sélectionnés de la région Franche-Comté, forçait à nouveau l'admiration au championnat "Ecole de Cyclisme" de Serre-Chevalier. Ce championnat se court par équipe de 18 vététistes représentant leur région (6 cadets, 6 minimes et 6 benjamins) sur 5 disciplines : relais, XC, DH, trial et orien-

tation). Benjamin Hosatte a survolé la catégorie minimes avec 2 victoires (en DH et XC) et l'ensemble de l'équipe a finalement placé la Franche-Comté à la 7^{ème} place au classement général.

Le 17 septembre prochain, le club fera à nouveau parler de lui avec l'organisation désormais traditionnelle du "Combiné des Hauts Prés", une épreuve associant un vététiste et un coureur à pied, licenciés ou non. Les coureurs évolueront sur 2 circuits différents mais avec certaines parties communes, à 90% en prairie et sentiers de montagne, avec un départ au stade des Prés du Feu à Lepuix-Gy par équipe, toute les minutes à partir de 15H30. Le classement se fera aux temps additionnés des 2 coureurs. Plusieurs catégories sont définies : Juniors (15 à 20 ans), Seniors (21 à 39 ans), Vétérans (40 ans et +) en équipes hommes,

femmes ou mixte. Une épreuve particulière est réservée aux jeunes selon 3 catégories (9-10 ans, 11-12 ans et 13-14 ans), en préambule à la course adultes (à partir de 15 ans), à 14H00.

Une description des circuits est disponible aux adresses suivantes : Circuit coureurs : <http://www.openrunner.com/index.php?id=1153099>;

Circuit VTT : <http://www.openrunner.com/index.php?id=1155140>;

Site USG-VTT : <http://usg-vtt.over-blog.com/article-combine-des-hauts-pres-2011-81029715.html>.

Inscriptions et renseignements : Jean-Luc Colin, Tél. : 03 84 29 32 15 ; Courriel : j-l-colin@orange.fr ou Claude Chassignet, Tél. : 03 84 29 53 73.

Lionel FAIVRE

C O N S E I L C C H S D U 2 8 J U I N

Vingt et un conseillers sont présents et 3 sont représentés pour traiter de 7 points inscrits à l'ordre du jour.

En premier lieu le président Daniel ROTH expose les grandes lignes du schéma de coopération intercommunale établi par le préfet en concertation avec les élus (CDCI). Après débat le Conseil se prononce à l'unanimité sur un texte qui stipule notamment que la CCHS tient à conserver son périmètre actuel et qu'elle demande à conserver le syndicat des eaux et à titre transitoire les syndicats de la route forestière du Fayé, de construction du collège, de soutien du collège et d'aménagement de la ZAC multisites Nord.

Ensuite le Conseil se prononce favorablement pour l'admission en non valeur de créances irrécouvrables (692 €), sur l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'un défibrillateur et sur une convention avec la commune de Chaux pour le remboursement des charges de maîtrise d'œuvre pour la construction de la micro-crèche.

En 5^{ème} point le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer au dispositif "coupon avantage bibliothèque" proposé par le Conseil Régional dans le cadre de la carte "Avantages Jeunes". Puis

il accepte la demande de subvention exceptionnelle déposée par l'Harmonie de Giromagny pour l'organisation des manifestations de son 130^{ème} anniversaire (1500 €).

Le 7^{ème} point porte sur la nouvelle réglementation imposant le contrôle de toutes les installations d'assainissement non collectif avec une date limite fixée au 31 décembre 2012 et une périodicité maximale de 10 ans. Dans ce cadre le Conseil décide à l'unanimité **1)** d'organiser le service en conséquence, **2)** de maintenir la gratuité du contrôle initial telle que pratiquée jusqu'alors, **3)** de soumettre à redevance (80 € par visite) les visites de contrôle périodiques.

Pour des raisons de calendrier, le Président propose de traiter 2 autres questions en sus de l'ordre du jour à savoir :

1) une demande de subvention d'état d'un montant de 20 000 € pour la construction du Centre Socioculturel, Social et Sportif ; **2)** la modification de la dénomination de la structure d'accueil de la petite enfance en construction à Chaux : ce sera une structure multi-accueil de 9 places et non une micro-crèche; ces 2 propositions sont adoptées à l'unanimité.

CHRISTIAN CODDET

J O U R N E E S D U P A T R I M O I N E

Histoires d'eaux dans le pays de la Haute Savoureuse.

Partez à la découverte des richesses patrimoniales, paysagères et des savoir-faire du pays de la Haute-Savoire et suivez le fil rouge de cette journée : la rivière Savoureuse. Vous découvrirez comment l'eau a servi l'exploitation minière, les industries textiles et sylvicoles de ce secteur. La gestion et la protection de l'eau seront également évoquées. Au programme : des interventions par des passionnés, visite de la scierie Demouge, d'une pisciculture, du Tissage du Pont et des animations autour des thèmes de l'eau, du tissage et du filage durant le déjeuner. 4 balades accompagnées à la journée seront organisées le dimanche 18 (sur inscription gratuite avant le 15 septembre au 03 84 55 90 90 ou accueil@belfort-tourisme.com). Ces randonnées découverte sont proposées par le Parc Naturel des Balloons des Vosges, la Maison du Tourisme de Belfort et du Territoire de Belfort en partenariat avec la Communauté de Communes la Haute Savoureuse, le Conseil Général du Territoire de Belfort, le Code-rando, le Club Sous Vosgien des Sentiers (CSVS),

l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgien (AHPSV), la scierie communale Demouge à Lepuix-Gy, l'association agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), la Société Belfortaine d'Emulation (SBE), l'Île aux Lamas et l'Association Belfortaine d'Etude et de Protection de la Nature (ABPN).

Points de départ et d'arrivée : Place du Marché à Giromagny ; Horaires : 9H00, 9H30, 10H00 ou 10H30 pour la journée (prévoir 3 heures de marche ponctuée de commentaires et un repas tiré du sac pour le déjeuner).

L'orgue Verschneider de l'église Saint Jean-Baptiste

Une animation autour de l'orgue Verschneider de l'église Saint Jean-Baptiste est prévue avec un concert du chœur grégorien de l'association des Amis de l'Orgue de Giromagny le dimanche 18 à 11H15.

Le fort DORSNER

Visites libres du fort Dorsner le samedi 17 de 14H00 à 18H00 et le dimanche 18 de 10H00 à 18H00 par l'association des amis du fort DORSNER.

Jacques COLIN

QUI ETES VOUS ?



Devinette : qui est patronne du seul magasin de Giromagny avec 2 entrées clients situées sur 2 rues différentes. Qui a monté et maçonné seule les parpaings de son garage. Qui encore a transformé une partie de la maison où elle demeure en magasin ? Vous ne l'aurez peut-être pas deviné : c'est Carole, la patronne de l'ESPACE FLORAL, situé tout en haut de la rue Thiers, au N°31.

Carole, racontez-nous un peu votre histoire :

J'ai démarré l'ancien magasin de la Grand-rue le 6 mars 2005. A cette époque j'avais également un autre magasin aux 4 AS à Belfort, mais la gestion simultanée s'est vite montrée délicate. J'avais vraiment envie de travailler sur Giromagny.

Et depuis quand exercez-vous ?

J'ai démarré mon apprentissage à Belfort dans le magasin de maman à 15 ans et demi. (Je voulais être coiffeuse, mais tout de suite le métier de fleuriste m'a plu). C'est devenu une passion. Mes compositions, je les fait selon mon envie du moment, en fonction des arrivages de fleurs. C'est du sur-mesure. Et c'est comme ça depuis 19 ans !

Et déplacer le magasin rue Thiers, rue où il y a tout de même un peu moins de passage, n'est-ce pas un handicap ?

Tout le monde me pose la même question. En fait non, au contraire. Vous savez, mes clients, je les tutoie presque tous, ils sont fidèles et les gens qui passent Grand-rue c'est plutôt pour monter au Ballon que pour acheter des fleurs !

Merci Carole, un petit mot pour finir : Oui, un tout petit : venez faire un petit tour au magasin, juste pour venir voir, même sans acheter, ça me fera plaisir !

Thierry STEINBAUER

LA RUE BOIGEOL

Le nom des Boigeol est étroitement lié à l'industrie textile et donc à l'activité qui assura le développement de notre ville durant le 19^{ème} siècle. Originaire d'Abbévillers dans le Doubs et installée à Montbéliard depuis 1512, la famille Boigeol exerce diverses activités artisanales avant de s'orienter vers le textile en installant une filature et un tissage à Giromagny en 1812 (Charles-Christophe 1772 –1815). La vallée de la Savoureuse offre alors son eau pour le lavage des étoffes mais surtout sa force motrice pour actionner les machines ainsi que de nom-

breux paysans ouvriers désœuvrés après l'échec des tentatives de relance des activités minières.

Ferdinand André BOIGEOL, (le "titulaire" de la rue) fils de Charles Christophe, est né le 7 août 1800. Dès 1820 il reprend et développe l'activité textile familiale. En 1826, l'installation de métiers mécaniques provoque des remous parmi les ouvriers habitués à travailler sur des métiers à bras mais la "fabrique" continue sa progression. En 1828, la force hydraulique de la Savoureuse n'étant plus suffisante, il construit un bâtiment flanqué d'une grande cheminée carrée et abritant deux chaudières et une machine à vapeur de 12 chevaux. A l'automne 1834, une nouvelle extension du bâtiment franchit la Savoureuse en s'appuyant sur une voûte faite de pierres de taille. Une seconde machine à vapeur est alors installée en parallèle avec la précédente.

En 1836, Ferdinand Boigeol achète le pré du Rioz (zone de la Lainière) et construit la nouvelle filature dite du Rioz. Ainsi, en 1841 la filature mécanique du coton emploie 45 hommes, 42 femmes, 46 enfants et les tissages du coton 180 hommes, 225 femmes, 125 enfants. Les nouvelles constructions d'usines s'étendent à tout le canton : - tissage de la papeterie à Malvaux en 1845, - tissage d'Auxelles Haut en 1846, - filature de la Fonderie à Giromagny en 1856, - tissage du Pont à Lepuix-Gy en 1856, - tissage du Moulin à Giromagny en 1864, ... Il acquiert aussi les forêts ayant jadis appartenu aux "Mazarin", de Lepuix au sommet du Ballon d'Alsace et aménage en réservoirs les étangs du Petit-Haut et des Roseaux, ainsi que l'étang "Boigeol" près d'Auxelles Haut afin d'alimenter ses fabriques.

Infatigable, Ferdinand André BOIGEOL fut aussi Maire de Giromagny de 1838 à 1845, de 1848 à 1859, et de 1863 à 1866. Il fut également conseiller général de 1848 à 1866.

En 1853 il fait construire une maison de maître dénommée "Le Paradis des Loups", maison qui sera détruite par un incendie en 1945.

A l'origine de la création de la paroisse protestante de Belfort-Giromagny, il fait établir un cimetière protestant à Giromagny mais il fait aussi reconstruire l'église Saint Jean Baptiste durant son dernier mandat

Ferdinand-André BOIGEOL s'est éteint le 24 décembre 1866. Il est inhumé dans le petit cimetière protestant qu'il avait fait aménager. Son activité industrielle continuera à se développer avec ses 4 fils : Louis, Charles-Ferdinand, Fernand et Jules.

Marie-Pascal KLEIN



GIROPRATIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN SEPTEMBRE

Samedi 3 : # Montée du Ballon à Lepuix par l'US Giro VTT.

Dimanche 4: # Pèlerinage annuel des stèles FFI (rassemblement à Chaux à 8H30); # Démonstration de conduite trial 4X4 aux "trois bosses " près du fort Dorsner.

Vendredi 9 : # Forum seniors "nutrition-santé". en mairie de 14H00 à 16H00.

Lundi 12 : # Permanence du député Michel Zumkeller en mairie à 19H00.

Mardi 13 : # Passage de la déchetterie mobile place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Samedi 17 : # Combiné des Hauts Prés à Lepuix-Gy par l'US Giro VTT; # Journées du patrimoine (aussi le 18).

Dimanche 18: # "Girosports" au stade Edouard Travers;

Vendredi 23 : # Conseil Municipal à 19H00.

Samedi 24 : # Bourse aux vélos organisée par l'US Giro VTT au Centre Socioculturel de 10H00 à 17H00 (dépôts à 8H00. Renseignements au 06 33 30 98 81.

Dimanche 25 : # Hommage national aux Harkis.

Samedi 1^{er} octobre : # Salon du scrapbooking et des loisirs créatifs en salle des fêtes de la mairie de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 (aussi le dimanche 2).

Dimanche 2 octobre : # Concours de pêche à la truite à la sablière GROSBOILLOT de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 organisé par l'AAPPMA;

Marché aux puces de l'Harmonie de Giromagny places De Gaulle et des Mineurs.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:
<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 116 - Dépôt légal 09-2011

F O R U M S E N I O R S

Pas de retraite pour nos fourchettes !

Une date à retenir : vendredi 9 septembre 2011, de 14H00 à 16H00 à la salle des fêtes de la mairie de Giromagny. Après le forum de l'année dernière sur "être senior à Giromagny c'est possible", l'équipe municipale vous propose cette année un autre forum sur l'équilibre nutritionnel chez les 55 ans et plus. Il sera intitulé : "Pas de retraite pour nos fourchettes!" ou "bien manger pour bien vieillir".

Les seniors, ceux qui les accompagnent, et tous ceux que le sujet intéresse, auront ainsi l'occasion d'avoir une information claire et argumentée sur les recommandations nutritionnelles du "Programme National Nutrition Santé" (PNNS) pour les personnes de plus de 55 ans. Marie Pierre CLAIRET, diététicienne nutritionniste à "Nutric Conseil 25" sera notre intervenant.

KOHO MANGA

B R E V E S

Permanence

Notre député, Michel ZUMKELLER, tiendra une permanence dans notre commune le lundi 12 septembre à partir de 19H00 dans la salle des fêtes. Contacts : www.michelzumkeller.net; Tél. : 03 83 90 15 10.

Aide aux familles

Les familles en difficultés de Giromagny désirant bénéficier d'aides pour la saison 2011/2012, pourront se présenter à partir du 05 septembre au bureau du CCAS en mairie, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14H00 à 17H00 et le mercredi de 10H00 à 12H00 afin de retirer un dossier qui sera à compléter et à retourner avant le 14 octobre 2011 au plus tard.

Service d'accompagnement

L'association Belfortaine "Mobilibre" propose un service d'accompagnement gratuit pour les personnes à mobilité réduite. L'action est réalisée par des jeunes volontaires du service civique. Elle peut consister en des accompagnements lors de déplacement mais aussi pour l'accès à des services tels qu'internet, collecte des déchets, vie sociale, loisirs, ...

Les réservations doivent être faites au moins 48 heures à l'avance au 03 84 21 14 76. Renseignements complémentaires sur www.mobilibre.fr.

Salon du scrapbooking

Le samedi 1^{er} et le dimanche 2 octobre aura lieu en salle des fêtes de la mairie le salon du scrapbooking et des loisirs créatifs avec une exposition sur le thème "Dans la rue" comportant notamment des pages de scrapbooking réalisées par les adhérentes, les élèves du collège et les élèves de CM1 de l'école Benoît sur les fontaines de Giromagny. Plusieurs exposants de loisirs créatifs seront également présents comme Areli'bijoux, Atelier Marie, Azza scrap, Bernard tournage sur bois, Bruno illustrateur, Les tableaux de Lydie, S'bougies, V. Mathieu photographe... Pour plus d'informations les sites giroscrap@laposte.net et www.giroscrap.com sont à votre disposition.

Gymnastique

Les séances de gymnastique "douce" reprendront le jeudi 15 septembre à 15H45 en salle des fêtes de la mairie.

CHRISTIAN CODDET

A N T I C I P A T I O N

Cet hiver, comme l'an dernier, la ville de Giromagny et le CCAS se mobiliseront pour venir en aide aux personnes âgées et handicapées isolées qui ne peuvent déneiger elles-mêmes devant leur habitation et qui n'ont personne dans leur entourage pour le faire.

Le CCAS mandatera des prestataires pour déneiger le trottoir devant leur domicile.

Ce service ne sera pas gratuit, mais en fonction de vos revenus, le CCAS pourra prendre en charge tout ou partie du montant de la facture.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, faites-vous connaître rapidement à l'accueil de la mairie (ou téléphonez au 03 84 27 14 18).

Vous recevrez la visite d'un élu qui déterminera plus précisément avec vous vos besoins et les modalités de facturation.

Toutes les personnes ayant signé le contrat pour l'hiver 2010-2011 recevront automatiquement la visite de l'élue responsable de l'action.

MARIE-FRANÇOISE BONY